LINDEPENDANT.FR—PYRENEES-ORIENTALES

NEWS : LINDEPENDANT.FR

Perpignan : La Banque Populaire du Sud encourage ses collaborateurs à devenir réservistes volontaires

La Banque Populaire du Sud à Perpignan et la Garde Nationale, créée en 2016, ont signé ce mardi 24 juin une convention pour encourager l'engagement des collaborateurs – ils sont deux en l'occurrence sur les 547 que compte le département – dans la réserve opérationnelle. En leur offrant des conditions d'accompagnement favorables à l'exercice de leurs missions de défense nationale.

Ce mardi 24 juin 2025, Sébastien Lehoucq et Sébastien Jobic, réservistes à la Banque Populaire du Sud Perpignan, étaient mis à l'honneur. Une convention a en effet été signée entre l'établissement bancaire dont le siège social est situé au boulevard Clemenceau représenté par son directeur général Cyril Brun, et la Garde Nationale en la personne du colonel Manuel Boissière, pour "*faciliter et encourager la mobilisation de ses collaborateurs en tant que réservistes volontaires*".

Le tout en la présence de membres de la direction de la BPSUD, du lieutenant-colonel Olivier Genot, retraité de la gendarmerie nationale nouvellement installé dans le département, de son homologue Fabrice Chapuy DMD (Délégation militaire des P.-0.), et de Sylvie Flamand, cheffe de division de la police nationale.

84 000 réservistes hommes et femmes opérationnels sur l'ensemble du territoire national

Sébastien Lehoucq et Sébastien Jobic font partie des 547 réservistes opérationnels dans les Pyrénées-Orientales (le territoire français en compte 84 000). Leurs principales missions ? Le renfort des unités opérationnelles et des structures de commandement, des opérations extérieures (armées), le déploiement lors de grands événements ou de rassemblements sportifs (Coupes du monde de rugby ou JO de Paris 2024 pour lesquels 10 000 réservistes avaient été déployés).

"*Peut devenir réserviste qui le souhaite, et ce dès 17 ans, l'âge limite étant 72 ans,* précisait en amont le Lt-C. Genot originaire des Vosges. *C'est seulement le temps de leur formation qui varie : il est de 3 semaines pour une personne civile, et de 10 jours pour les militaires*". Rappelant par ailleurs : "*La Garde Nationale a été créée en octobre 2016 à la suite des attentats terroristes qui avaient endeuillé la France un an plus tôt. Elle concourt à la dé-*

fense de la Nation et à la sécurité de la population et des territoires. L'enjeu principal est d'accompagner l'objectif du doublement des effectifs des réserves opérationnelles des ministères de l'Intérieur et des Armées".

À titre informatif 7 480 réservistes sont convoqués chaque jour en France, et depuis 2016, 1 300 conventions ont été signées dans les secteurs privés et publics.

par Valerie Pons